

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, Benoit Fugère, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier par intérim, de la susdite municipalité :

QUE lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le vendredi 11 décembre 2020, à 19 h 30, à l'Église de la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, le Conseil municipal procèdera à l'adoption du budget de l'année 2021 et du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront **exclusivement** sur le budget de l'année 2021 et le programme triennal d'immobilisations comme susdit.

DONNÉ À SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD
ce 3^e jour de décembre 2020

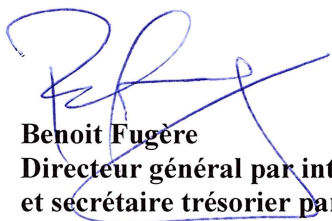


Benoit Fugère
Directeur général par intérim
et secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussigné, Benoit Fugère, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier par intérim, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 3 décembre 2019, à chacun des endroits suivants, à savoir: à l'Hôtel de Ville, à l'Église et sur le site web de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3^e jour de décembre 2020



Benoit Fugère
Directeur général par intérim
et secrétaire trésorier par intérim